



CHARTRE D'ENGAGEMENTS SANITAIRES

Au nom de l'ensemble de l'équipe, nous vous remercions de votre confiance et sommes ravis de vous accompagner dans l'organisation de vos événements. Au-delà du respect des normes classiques en matière d'hygiène et de sécurité imposées par nos professions, nous avons mis en place tout un protocole dédié à la situation sanitaire exceptionnelle que nous traversons suivant les recommandations strictes du gouvernement français.

Le bien-être et la sécurité de nos clients et de nos équipes sont nos priorités absolues.

1 Tiveria Organisations dédie un **référént** qui s'occupe spécifiquement de la bonne mise en place des mesures sanitaires et de leur respect.

2 L'ensemble du personnel de Tiveria est **formé aux gestes barrières** et aux nouveaux modes de fonctionnement en place pour s'assurer de votre sécurité. Avant chaque départ sur un événement, nos collaborateurs auront, à titre d'exemple, l'obligation d'identifier de potentiels symptômes fiévreux via thermomètre infrarouge. Pour un cas avéré, l'accompagnant et/ou animateur sera remplacé en amont de l'événement sans avoir de contact avec le reste de l'équipe.

3 Le **nombre de personnes** pouvant être accueillies simultanément sur un événement sera limité en fonction des réglementations gouvernementales en matière de rassemblement à la date de l'événement.

4 Mise en place d'une **signalétique qui rappelle les « gestes barrières »**.

5 Le **port du masque** sera rendu obligatoire pour notre personnel et nos clients. Pour les participants ne disposant pas de leur masque personnel, nos équipes en fourniront en quantité nécessaire sur chaque événement.

6 Mise à disposition dans toutes les parties publiques de **gel hydroalcoolique**.

7 Pour les participants qui le souhaiteront, des **gants jetables** seront également proposés.

8

Chaque référent d'événement disposera d'un **thermomètre frontal sans contact** (par infrarouge). En accord avec le responsable du groupe client, il sera en charge de détecter la présence potentielle de fièvre chez les participants de manière systématique avant le démarrage de chaque événement. Dans le cas où des symptômes de ce type seraient identifiés chez un ou plusieurs membres du groupe client, l'accès à la prestation leur sera refusé et les obligations sanitaires en vigueur seront appliquées afin d'isoler la (les) personne(s) identifiée(s).

9

Pour le respect du principe de **distanciation sociale**, nous adapterons les espaces et les activités pour garantir un espace de 4m² par personne. Lors d'activités de team building en intérieur, nous limiterons les déplacements dans les salles et favoriserons une position assise autour de tables dédiées à de petits groupes (4 personnes maximum). Pour une activité avec ateliers nécessitant un déplacement, un système de rotation dans un sens unique sera mis en place selon les lieux et les espaces afin de limiter au maximum les contacts entre les participants et d'éviter qu'ils ne se croisent. Mise en place de « marqueurs » dans les zones le nécessitant pour respecter la distanciation sociale.

10

En accord avec nos partenaires, le **nettoyage systématique** de tous « les espaces de vie et les points contacts » est prévu plusieurs fois par jour. Le matériel nécessaire à la réalisation d'animations team building ou de soirée d'entreprise sera immobilisé sans exception durant 72h (délai pendant lequel le virus reste viable sur les matériaux, notamment le plastique). Ce matériel sera également désinfecté par l'intermédiaire de produits homologués (lingettes bactéricides, virucides et fongicides). Sur le terrain, ces mêmes lingettes désinfectantes seront disponibles au niveau des ateliers mis en place afin de les nettoyer après chaque rotation.

11

Nous privilégierons des partenaires offrant des services de **restauration** garantissant une sélection de produits locaux et de saison, respectueux des normes en vigueur et de la distanciation sociale.

12

Le **respect des gestes barrières** et des mesures sanitaires recommandées par le gouvernement français sont la responsabilité de tous. **Dans le cas où les règles en vigueur propres à l'application des gestes barrières ne seraient pas respectées par tout ou partie des participants à l'événement, notre équipe se réservera le droit d'annuler la prestation.**

